

le 03/03/20



Pacte pour le vélo à ARGENTEUIL

Liste Argenteuil Tous Ensemble

En tant que candidat à l'élection municipale d'Argenteuil, je m'engage si je suis élu à :

OMAR SLAOUTI et Française PACHA-STIEGLER

Proposition N°		Oui	Non
	1 - Adopter un plan vélo		
1	☐ Adopter un plan vélo financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal.	X	
2	☐ Mettre en place un comité vélo régulier	X	
	2 - Créer un réseau cyclable		
3	☐ Créer des pistes cyclables sur les axes à forte circulation	X	
4	☐ Mettre en place des itinéraires cyclables continus	X	
5	☐ Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines, Colombes, Epinay, Bezons, Sartrouville, Sannois...	X	
	3 - Construire une ville apaisée pour tous		
6	☐ Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes	X	
7	☐ Généraliser la vitesse de circulation à 30km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontres là où le trafic est très limité.	X	
8	☐ Créer des zones à très faible circulation (par exemple rue Paul-Vaillant Couturier) ☐ Dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.	X	
9	☐ Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux	X	
10	☐ Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.	X	
11	☐ Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.	X	

4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo			
12	☐ Offrir du stationnement vélo sécurisé (type Véligo).	X	
13	☐ Implanter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.	X	
14	☐ Installer des vélobox fermés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.	X	
15	☐ Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.	X	
16	☐ Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaire et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.	X	
17	☐ Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur).	X	
18	☐ Appuyer la demande de création de stations Vélib' supplémentaires ; Créer une aide pour l'abonnement Vélib' et pour la location longue durée de VAE IDF Mobilité.	X	
19	☐ Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre ou pérenniser la mise à disposition de locaux pour ces associations	X	
20	☐ Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo dans votre vélo ville	X	
5 - Promouvoir une culture vélo			
21	☐ Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école	X	
22	☐ Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo	X	
23	☐ Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.	X	
24	☐ Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale)	X	
25	☐ Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux	X	

Fait à Argenteuil Le 03 mars 2020

Françoise Pacha-Stegler
Signature :
liste Argenteuil tous Ensemble

Argenteuil ~~en Commun~~ - Tous Ensemble - Complément au questionnaire ADB

Propositions complémentaires élaborées par la liste Argenteuil Tous Ensemble

26 : créer un poste de référent municipal délégué aux mobilités actives, vélo et marche

27 : matérialiser et signaler efficacement les itinéraires et les dispositifs cyclables : peinture ou revêtement coloré très visible et bandes de séparation ou surélévation pour empêcher les véhicules d'y accéder *, sas vélo, voie verte, etc.

28 : créer une signalétique vélo bien identifiée partout dans la ville pour orienter les cyclistes vers les zones qui leur sont réservées

29 : participer aux discussions du déploiement du réseau vélopolitain et agir pour inclure le plus rapidement possible Argenteuil dans ce réseau. Dans le projet actuel Argenteuil se situerait sur la ligne Montparnasse-Herblay (entre Cormeilles et Colombes) et sur la ligne Seine Rive droite Marne (entre Bezons et Epinay, bords de Seine)

30 : soutenir et promouvoir des manifestations festives régulières ou revendicatives organisées par des associations ou organisations de cyclistes comme la Convergence annuelle

31 : communiquer régulièrement sur l'avancée de la place du vélo dans la ville et lui dédier une rubrique sur le site internet comme cela se fait pour la voirie classique

32 encourager les entreprises de la ville à promouvoir la pratique du vélo pour leurs salariés : indemnités kilométriques, subventions à l'achat, bienfaits sur la santé, etc.

33 : favoriser l'intermodalité en entamant des discussions avec la SNCF et Ile de France mobilités pour disposer de trains équipés de systèmes en capacité d'accueillir un nombre important de vélos (réserver des espaces suffisants sur certains trains en heure de pointe ?)

Mes ajouts (EP)

34 Campagnes de communication municipale en faveur de l'usage du vélo et contre le vol des vélos (civismes, route partagée, etc.)

35 Résoudre l'épineux problème de l'avenue Gabriel-Péri, axe impraticable pour les cyclistes car trop dangereux :

- aménager sur le trottoir une zone peinte pour les vélos ?
- créer une piste cyclable entre la chaussée et le trottoir (réduction de la largeur du trottoir) ?

36 Aborder la question de l'accès aux berges de Seine

Commentaires

4 Ni oui ni non ? La continuité des pistes cyclables est pourtant primordiale, c'est un geste "écologique" fort

25 Vélo traditionnel et électrique ?

27 Exemple : rue Jean Borderel où le double sens cycliste n'est pas respecté par les automobilistes qui stationnent fréquemment sur la piste cyclable

Argenteuil tous ensemble !

Argenteuil, le 15 février 2020

Omar SLAOUTI
Françoise PACHA-STIEGLER
argenteuiltousensemble@orange.fr

**Aux associations argenteuillaises signataires du
Pacte pour la transition**

pactetransitionargenteuil2020@gmail.com

Mesdames, messieurs,

Nous avons bien reçu votre courrier et vous confirmons immédiatement que nous serons présents pour la rencontre du 2 mars.

Argenteuil tous ensemble ! est une liste citoyenne – soutenue par la France insoumise, le Parti communiste, Génération.s, GDS et le NPA – déterminée à faire entendre une autre voix pour Argenteuil autour d'une exigence : faire de notre commune une ville citoyenne, solidaire et écologique donnant le pouvoir aux habitants aux côtés des élus qu'ils auront choisis.

Pour mémoire, nous mettons en annexe, l'Appel initial de notre collectif.

Avec **Argenteuil tous ensemble !**, nous nous sommes engagés pour l'écologie, pour qu'elle soit le premier critère de tous les projets d'aménagement. Notre ambition est que *l'impératif écologique* s'applique à la vie municipale entière. Impératif pour le bien-être dans notre ville et de ses habitants, pour les jeunes et futures générations qui connaîtront le dérèglement climatique, pour l'avenir de la planète.

C'est pourquoi, **Argenteuil tous ensemble !**, face à l'urgence climatique et écologique, signe le *Pacte pour la Transition* proposé par votre collectif d'associations locales, pacte initié et élaboré par des organisations et associations nationales d'intérêt général. Cette signature est accompagnée des mesures que la liste **Argenteuil tous ensemble !** s'engage à mettre en œuvre lors de la prochaine mandature, si elle accède aux responsabilités. Par ailleurs, trois représentants d'**Argenteuil tous ensemble !** participeront bien à la rencontre du lundi 2 mars entre 19h et 21h à la Maison de Quartier du centre-ville. Ils s'exprimeront sur les 10 mesures sélectionnées et sur les raisons qui ont motivé ces choix.

Vous noterez que nous avons ajouté une 11^{ème} mesure pour assurer le suivi de nos engagements : créer une **Maison du Climat et de la Transition**.

Pour Argenteuil tous ensemble !

pour une ville solidaire et écologique,

Omar SLAOUTI, tête de liste

Françoise PACHA-STIEGLER

Les 10 mesures d'*Argenteuil tous ensemble !* parmi celles proposées par le *Pacte pour la Transition*.

1/ N°6 Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

Nous avons la volonté de développer la plaine agricole existante, bordée par le parc du Cerisier et la plaine de Mainville, classée en espace nature sensible (ENS régional). Délaissée par les municipalités précédentes, la situation actuelle de cette plaine s'est fortement dégradée. Or la valorisation des espaces agricoles urbains offre des perspectives de productions alimentaires en circuits courts. Les AMAP locales et les écoles de la ville pourraient en bénéficier, des commerces alimentaires bio de qualité, largement insuffisants à l'heure actuelle pour une ville de 115 000 habitants, pourraient s'y approvisionner. Nous nous engageons à préserver et valoriser ces espaces agricoles exceptionnels avec l'aide d'associations expertes dans ce domaine comme *Terre de Liens* par exemple. Sur cette plaine, nous favoriserons aussi les jardins familiaux et partagés, et nous envisagerons également la création d'une ferme pédagogique.

2/ N° 7 Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

Cette mesure s'inscrit dans la continuité du point précédent. Plus de bio, plus de local et moins de viande afin de lutter contre les gaz à effets de serre et sensibiliser aussi au bien-être animal. Les menus de la restauration scolaire comprendront des produits bio d'origine locale. Des menus végétariens seront fournis comme menu de substitution tous les jours. Nous nous appuierons sur le savoir faire des réseaux locaux des AMAP et signerons des accords avec des agriculteurs bio locaux pour les aider à se développer (encouragement à la permaculture et arrêté anti-pesticides). Nous proposerons aux écoles de faire de la formation et de la sensibilisation avec des visites de fermes régionales, de développer les jardins potagers au sein et aux abords des établissements et d'animer des ateliers pratiques sur ces sujets.

3/ N° 8 Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycle de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

Nous sommes pour une « trame verte » qui visera à ce que tout.e Argenteuillais.e soit à moins de 300 mètres d'un espace vert en créant de nouveaux squares et jardins dans les friches existantes et lors des opérations de renouvellement urbain, en organisant des liaisons vertes piétonnes entre les différents espaces boisés et verts favorisant le développement de la faune et de la flore, en aménageant la plaine d'Argenteuil. Nous mettrons en œuvre une gestion écologique des espaces verts. Nous ouvrirons un débat sur l'extinction et/ou l'aménagement, à chaque fois que possible, de l'éclairage public la nuit pour respecter les cycles des animaux et de la flore.

C'est notamment pour ces raisons, parmi d'autres :

- que nous nous opposons au projet de construction d'un magasin Lidl au pied de la Butte d'Orgemont et que nous demanderons le classement du terrain concerné en Zone naturelle afin de le préserver définitivement ;
- que nous prenons position pour que les terrains de l'îlot jardin Bayard-Joly conservent leur fonction de jardin dans le périmètre Bayard-Joly pour en garder l'aspect le plus naturel et le plus valorisant pour le quartier ;
- que nous arrêterons le projet Cap Héloïse pour préserver le parc existant et conserver la possibilité de se réapproprier les berges de Seine.

4/ N° 14 Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

À Argenteuil, comme dans toute l'Île-de-France, l'automobile omniprésente dégrade la santé et la sécurité des habitants. Sa place doit désormais être limitée, comme cela se fait dans toutes les grandes villes européennes. De fait, le report automobile sur les transports en commun se fait mal parce que l'offre actuelle est insuffisante pour une ville de 115 000 habitants. Le tramway T11 n'a été réalisé que sur son tronçon Épinay-Le Bourget. Nous agissons pour sa réalisation complète jusqu'à Sartrouville afin de favoriser la desserte de correspondances avec le RER, le métro, le tramway et le Grand-Paris Express. Le prolongement du tramway T2 sur Argenteuil a été abandonné au profit d'une desserte par bus en site propre. Nous agissons pour que ce prolongement soit réalisé.

Il faut améliorer et fluidifier la circulation des bus en leur offrant des voies dédiées, en modifiant la gestion des feux pour qu'ils passent systématiquement au vert à leur approche. Nous affinerons nos propositions en nous appuyant sur l'expertise de l'association locale des usagers des transports (AUT Argenteuil). De façon à développer l'usage des transports en commun, l'équipe municipale interviendra, avec celles d'autres villes, auprès de la Région Île-de-France pour obtenir leur gratuité.

5/ N°15 Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

Déployer des mobilités actives sécurisées en limitant l'espace automobile et sa vitesse à 30km/h en centre ville et à 50 en périphérie. Objectifs : lutter contre la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la santé et la sécurité des piétons et cyclistes en diminuant le caractère hautement accidentogène de certaines voies. Le baromètre des villes cyclables de la fédération des usagers de la bicyclette vient de paraître, classant Argenteuil en queue de classement, comme l'an passé. Nous nous appuyerons sur des experts vélo et sur l'étude faite par l'association MDB Argenteuil (Mieux se déplacer à bicyclette) qui a défini un plan de circulation vélo avec 25 propositions pour faire d'Argenteuil une ville 100 % cyclable. Toute nouvelle voie créée ou redessinée devra obligatoirement inclure des trottoirs et des pistes cyclables dignes de ce nom. Établir un plan de circulation vélo, avec un agenda associé, permettra de relier tous les quartiers de la ville en toute sécurité. Des garages à vélos sécurisés devront être mis en place aux nœuds de transport et principaux lieux publics d'Argenteuil.

6/ N° 18 Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

La gestion actuelle du tri sélectif des déchets n'est pas satisfaisante dans notre ville. Nous promouvons le réemploi solidaire pour limiter l'impact des déchets et favoriser l'économie sociale et solidaire génératrice d'emplois locaux et durables et/ou en insertion et qui favorise le lien social. Puisque les déchets organiques constituent 1/3 des ordures ménagères, il faut lutter contre le gaspillage alimentaire, améliorer le tri séparé, généraliser la sensibilisation et l'intérêt du compostage, promouvoir les consignes de verre auprès des commerçants, inciter à se débarrasser du plastique à usage unique, soutenir le vrac, etc. Concrètement, la ville reverra avec le Syndicat Azur les modalités de collecte et incitera l'ensemble des bailleurs sociaux à prévoir les aménagements nécessaires à la collecte sélective.

7/ N° 24 Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous.

Mettre le logement social au service du bien-vivre ensemble : il y a 7 600 demandeurs de logement à Argenteuil. Loyer et charges prennent une place importante dans le budget des familles. Le logement privé est inaccessible à la plupart des familles modestes. La ville doit se donner les moyens d'une politique active du logement en ayant recours à tous les outils possibles - y compris un aménageur public - pour conserver la maîtrise du foncier et éviter la spéculation. Une politique cohérente du logement doit être menée en coopération avec les différents bailleurs et particulièrement AB Habitat qui dispose de 8 467 logements sur la ville. L'équipe municipale veillera à la mixité de l'habitat en assurant une part de 40 % de logements sociaux dans les différents quartiers ; une lutte déterminée sera menée contre l'habitat indigne.

8/ N°26 Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

La commune accueillera des familles migrant.e.s en mettant à disposition de l'État des locaux pour les hébergements d'urgence. Elle agira avec les associations et les différents partenaires institutionnels pour permettre une rapide insertion de ces familles : scolarisation des enfants, apprentissage de la langue, formation professionnelle, ...

9/ N°27 Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.

S'appuyer sur les expériences déjà pratiquées dans d'autres villes qui ont impulsé des véritables politiques dynamiques de développement de l'économie sociale et solidaire. Travailler en synergie avec l'ensemble des organismes concernés pour investir le champ de la transition où tout est à construire ici. Impliquer les bailleurs sociaux pour être les fers de lance dans les quartiers où des structures solidaires et innovantes sont à inventer : création et gestion de jardins, de recycleries-ressourceries, de tiers-lieux, de lieux de biodiversité, de ruches, généralisation de défis eau ou de défis familles à énergie positive, de défis zéro déchet, création d'activités en partage, etc. Le développement agricole de la plaine de Cormeilles-en-Parisis en mode permaculture pourra être créateur d'emplois.

10/ N°29 Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

Nous créerons cette commission en adoptant la déclaration de l'état d'urgence climatique pour la ville. Cette commission du temps long adoptera un mode de fonctionnement citoyen et veillera à la mise en place d'indicateurs : refus d'abattage d'arbres sur la commune à des fins de bétonnage, végétalisation de la ville (plantation d'arbres et d'espaces dédiés aux fleurs, aux fruits et aux légumes), généralisation de l'implantation de ruches sur la commune, établissement d'un plan de désartificialisation des sols pour redonner toute sa place à la biodiversité végétale et animale et lutter contre les canicules et îlots de chaleur, etc. Nous nous appuierons sur les travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat pour identifier les pistes permettant de limiter les émissions de CO2.

Nous ajoutons une 11^{ème} mesure que voici :

11 / Mesure spécifique à la commune de façon à assurer un suivi de ces mesures.

Création d'une Maison du Climat et de la Transition

Nous créerons une Maison du Climat et de la Transition (écologique, citoyenne, sociale et solidaire). Nous voulons en faire un lieu central largement ouvert aux habitants et animé essentiellement par le tissu associatif local et des organismes très engagés et ayant développé une véritable expertise sur ces nombreuses thématiques complémentaires. Véritable espace d'informations, de sensibilisation et de formation ce lieu permettra d'accueillir les habitants pour les aider à comprendre les enjeux liés au dérèglement climatique, les inciter à se lancer dans la transition et les accompagner (dans l'isolation de leur logements, dans la recherche d'aides financières et crédits d'impôts, dans les gestes pour économiser l'eau et l'énergie ou limiter les déchets, dans l'intérêt des mobilités douces, d'une alimentation saine, de la préservation de la biodiversité dans la ville, du bien-être animal, etc.). A terme si cette expérience est concluante, nous l'essaierons dans chaque quartier en proposant des ateliers thématiques au cours desquels les habitants seront invités à s'exprimer. Ceux-ci généreront du lien social sur l'ensemble du territoire en favorisant la démocratie participative.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

appel pour un comité de parrainage et de soutien

**POUR UNE VILLE CITOYENNE, UNE VILLE DES DROITS, DES
SOUHAITS ET VOLONTÉS DES HABITANTS, UNE VILLE ACTIVE,
UNE VILLE ÉCOLOGIQUE, UNE VILLE SOLIDAIRE**

Nous, Argenteuillaises et Argenteuillais soussignés, militants et sympathisants associatifs, syndicalistes, militants politiques, Insoumis, Communistes, de Génération-s et autres organisations, personnalités reconnues, simples citoyens, proposons et soutenons une démarche qui enfin rassemble toutes celles et tous ceux qui se retrouvent dans une volonté commune de mettre leurs réflexions et leurs énergies au service de tous les habitants.

Cette dynamique collective, qui s'appuie sur les mobilisations de nos quartiers et lieux de travail, celles des ronds-points, les revendications nationales pour vivre mieux les fins de mois, sans haine et dans le respect de tous, peut devenir la force motrice d'une majorité : à Argenteuil, 2020 est l'occasion de sanctionner ceux qui soumettent le peuple et les communes à l'austérité et à l'autoritarisme. Stoppons l'assèchement financier de nos villes : elles sont le premier pourvoyeur de services publics de proximité et le premier employeur et investisseur public !

Non aux politiques libérales qui favorisent les plus riches, imposées du sommet de l'État avec E. Macron aujourd'hui, hier par la droite LR de G. Mothron ou le PS de Ph. Doucet.

C'est au travers ^{d'assemblées} citoyennes de quartier, largement ouvertes à tous, que, **ensemble, tous ensemble** – citoyens et militants –, nous débattons et construisons un projet affirmant les exigences de justice, d'égalité, de souveraineté populaire et d'autonomie communale, puis validerons les candidatures des femmes et des hommes qui formeront la liste.

- **Oui, nous voulons une ville citoyenne**, qui associera les habitants à la formulation des projets et favorisera la participation de tous les résidents, y compris étrangers, dès l'âge de 16 ans, à toutes les étapes d'une gestion qui défendra les intérêts de la commune ! **Non à la tutelle du préfet !** La

vie associative sera soutenue, **les jeunes seront une priorité**. Les élus rendront des comptes devant la population !

- **Oui, nous voulons une ville des droits, égaux pour tous, et plus de services publics de qualité**, accessibles dans toute la ville et tous ses quartiers. **La santé, l'éducation, la culture, le sport, les transports, le logement, l'eau, l'énergie sont des droits !** En exigeant des moyens de l'État, nous mettrons fin à la casse des services publics. **Non à l'austérité financière !** À chaque fois que possible, la gratuité sera envisagée. **Le logement social sera soutenu. Les attributions** contrôlées par les citoyens. **Fini le clientélisme**, les Argenteuillais·e·s seront tous traités à égalité de droits.
- **Oui, nous voulons une ville active et des emplois durables pour nos habitants ! Non à la mise en concurrence et aux inégalités entre communes au sein du Grand Paris !** Nous voulons une ville qui s'opposera avec la population aux délocalisations et recherchera des entreprises responsables **offrant des emplois durables adaptés aux Argenteuillais·e·s**. Une ville qui favorisera l'implantation de commerces de proximité et de services aux habitants de toutes générations. L'économie sociale et solidaire sera promue.
- **Oui, nous voulons une ville écologique** qui, **de la cantine bio à tous les projets d'aménagement**, affirmera la protection de l'environnement et du vivant : pour la santé, pour le respect de la condition animale, pour des espaces verts ! Tous les **aménagements d'urbanisme seront soumis aux citoyens**, fini les mains libres aux promoteurs ! Fini le tout béton ! Les projets Jean Vilar et Lidl seront stoppés, d'autres seront réexaminés avec la participation effective de la population aux décisions !
- **Oui, nous voulons une ville solidaire**, qui luttera contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion, qui visera zéro lieu public inaccessible pour les personnes en situation de handicap, qui garantira les droits légaux des migrants et s'opposera à toutes les formes de discriminations ! Les principes de la laïcité seront respectés : liberté de conscience, liberté de manifester ses convictions, liberté de culte, séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, égalité de tous devant la loi quelles que soient les croyances ou les convictions. La haine ou la peur de l'autre ne sont pas de notre combat ! **Notre combat : l'égalité entre toutes et tous !**

Voici les bases politiques et la démarche que nous soutenons pour **gagner tous ensemble ! Oui, c'est la bonne alternative ! Rejoignez-nous, signez et faites signer !**

Appel pour Argenteuil tous ensemble ! soutenu par La France insoumise, le Parti communiste français, Génération-s, la GDS et le NPA.

Élections municipales 2020 - Argenteuil
Argenteuil tous ensemble
(Florence, Nicole)
Le 3/3/2020 (19h30-21h)

Présents : Françoise Pacha Stiegler : n°2, liste Argenteuil Tous Ensemble.
Yvon Huiban cycliste et membre de la liste Argenteuil Tous Ensemble.
Eric Pigeon cycliste et membre sur la liste Argenteuil Tous Ensemble.
Excusé : Omar Slaouti tête de liste Argenteuil Tous Ensemble.

Tour de table pour commencer : nous nous présentons et parlons de l'association MDB.
Nous présentons la vélo école sur Argenteuil : 3 cours ont lieu les samedis. Nous sommes victimes de notre succès...
F. Pacha Stiegler a été directrice des médiathèques d'Argenteuil.
Yvon Huiban (a été ou est toujours membre d'Asparagus) est un cycliste régulier tout comme Eric Pigeon. Ils ont préparé le questionnaire.

Nous leur parlons des revendications de MDB à Argenteuil :

- Rendre le centre ville d'Argenteuil apaisé.
- Plan vélo : au niveau de la région, on peut demander des aides au financement des projets vélo. Le plan régional vélo a été voté.
- Faire évoluer les mentalités sur le vélo. Nicole rappelle ce qui s'est passé à Amsterdam avec une prise de conscience en 1974. Plus concrètement nous demandons un renforcement des marquages au sol des PC et une meilleure communication sur le vélo.
- Le stationnement automobile doit être rendu difficile essentiellement en centre ville.
- Améliorer l'offre de stationnements vélo (cf recensement des arceaux) et changer certains arceaux comme près du centre commercial Côté Seine (arceaux ouverts).
- Proposer une meilleure répartition de l'espace public en faveur des modes actifs de déplacement. Nous leur rappelons que d'une manière générale en ville, 60 % de l'espace public est privatisé par les voitures en mouvement et en stationnement.
- Multiplication des espaces partagés. Nous leur présentons le principe des zones de rencontre. Voitures, piétons, vélos doivent faire attention les uns par rapport aux autres.

Nous échangeons ensuite sur les propositions du Pacte sur le vélo :

Engagement n°4 (Faire des itinéraires continus pour les vélos) : il faut installer des panneaux destinés aux cyclistes en cas d'itinéraires bis, afin qu'ils puissent emprunter des rues plus sécurisées.

Nous leur rappelons l'existence de la Loi LAURE que le Conseil Départemental du Val d'Oise ne respecte pas.

Nous leur parlons de la nécessité des SAS vélo. Il faut aussi le faire respecter car les automobilistes se mettent dessus.

Rues limitées à 30 : nous insistons sur le fait que ces rues sont autorisées à contre-sens pour les vélos, de fait.

Concernant le besoin de rues piétonnes à Argenteuil, nous citons l'exemple de la rue St Denis à Colombes qui a été ouvert à la circulation un temps et qui maintenant est piétonne.

F. Pacha-Stiegler et les autres candidats présents sont d'accord pour mettre en place une maison du vélo à Argenteuil.

D'une manière générale, ils approuvent l'ensemble des propositions.

Nous évoquons pour finir différents dossiers, histoire d'entrer un peu plus dans le détail :

Problème du Port à Sable : nous leur rappelons la situation (certains semblent être au courant) : nous demandons à ce que la convention signée par la mairie (mandat de Doucet) et l'entreprise Fayolle soit revue.

Nous leur exposons le souhait d'avoir un contact plus régulier avec la mairie. Actuellement, nous rencontrons les élus (voire les techniciens) une fois par an ce qui est très insuffisant.

Cette demande correspond à l'engagement de la liste ATE : donner la priorité au tissu associatif.

Nous leur parlons de nos différentes actions : Clap au vélo, Cyclistes Brillez.

Nous présentons le Collectif Vélo IDF qui regroupe une trentaine d'associations franciliennes de cyclistes, le RER V au plan régional puis maintenant départemental.
Le Collectif rassemble 4500 adhérents et MDB : 1500 adhérents.

En guise de conclusion, nous leur demandons quelles seraient les premières propositions d'ATE, si ils étaient élus.

Ils nous répondent : plus d'arceaux vélos, donner de la visibilité au vélo puis mise en place du plan vélo.